



**ONG SAD**

*L'action sociale, moteur du développement inclusif.*

## **POLITIQUE GENRE**

### **1. Contexte et justification**

L'ONG SAD reconnaît que les inégalités entre les sexes constituent un frein au développement durable. L'intégration de l'approche genre dans ses actions est donc essentielle pour garantir une participation équitable de tous, hommes et femmes, jeunes et adultes.

### **2. Objectifs de la politique**

Promouvoir l'égalité entre les sexes dans les actions, projets et structures de l'ONG SAD.

Lutter contre toutes formes de discrimination et de stéréotypes liés au genre.

Favoriser l'autonomisation des femmes et des filles dans les communautés bénéficiaires.

Intégrer une analyse genre dans tous les processus décisionnels, programmatiques et administratifs.

### **3. Champ d'application**

Cette politique concerne l'ensemble du personnel, des membres, des partenaires,

des bénévoles et des bénéficiaires de l'ONG SAD.

### **4. Principes directeurs**

**Équité et égalité** : Garantir à chacun, quel que soit son genre, un traitement juste et l'accès aux mêmes opportunités.

**Non-discrimination** : Rejeter toute forme de différenciation négative fondée sur le sexe, le genre, l'identité ou l'orientation sexuelle.

**Participation équilibrée** : Favoriser une représentation équitable des femmes et des hommes dans les instances de décision.

**Transversalité du genre** : Intégrer le genre à toutes les étapes des projets (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

### **5. Engagements de l'ONG SAD**

Réviser régulièrement ses outils et procédures internes pour y intégrer les dimensions de genre.

Former le personnel et les partenaires à l'approche genre.

Mettre en place des indicateurs sensibles au genre dans ses projets.

Encourager l'accès des femmes et des filles aux services et ressources de l'ONG.

Sensibiliser les communautés sur l'égalité des sexes et la lutte contre les violences basées sur le genre.

### **6. Mécanisme de suivi-évaluation**

L'ONG SAD assurera le suivi de la mise en œuvre de la présente politique à travers :

Des rapports sexospécifiques.

Des évaluations participatives tenant compte des perspectives des femmes et des hommes.

Des ajustements continus des actions pour améliorer l'équité.

## **7. Révision**

Cette politique sera mise à jour tous les deux ans ou selon les évolutions juridiques, sociales et institutionnelles.

Fait à Abomey-Calavi le 06 Mars 2023

**Le Président C.A**



M. Prudence Borio AGBIDINOUKOUN